



La Direction des Bâtiments subsidiés fait partie intégrante de la Direction Générale des Routes et des Bâtiments du SPW et plus particulièrement du Département des Infrastructures subsidiées.

Elle apporte un soutien technique et financier ainsi que son expertise dans de nombreux projets de constructions et de rénovations tels que :

- Bâtiments destinés aux services publics communaux et provinciaux;
- Bâtiments destinés aux locaux administratifs de centres publics d'action sociale;
- Bâtiments nécessaires à l'exercice de la morale laïque ou à l'exercice des cultes reconnus;
- Bâtiments destinés aux locaux administratifs des associations de communes dont seules sont membres les personnes de droit public;
- Crèches communales et maisons communales d'accueil de l'enfance agréées par l'autorité compétente;
- Bâtiments communaux affectés à l'exercice d'activités liées à la vie locale tels que des maisons de quartier...
- Casernes d'incendie;
- Postes de Police.

Nous souhaitons, par le biais de cette publication, d'une part, mettre en valeur des réalisations de grande qualité qui méritent votre attention et d'autre part, vous faire partager notre expertise riche d'une expérience dans la réalisation de plus de 38 crèches, 38 maisons communales / CPAS, 10 casernes d'incendie, 40 postes de Police et projets divers... aux cours des cinq dernières années car la création d'espaces où l'on « se sent bien » participe à la qualité de la vie pour TOUS et exprime des valeurs positives et une vision d'avenir optimiste pour aller encore plus loin...

Nous sommes à votre service :

- Dans le cadre des Plans d'Investissements communaux et des Programmes Triennaux;
- Dans le cadre de Programmes Européens;
- Et pour tout autre expertise en matière de bâtiments sur le territoire wallon.

Notre équipe est à votre disposition,  
n'hésitez pas à nous contacter :  
Isabelle Jadot, **Directrice**.  
dgo1-77@spw.wallonie.be  
<http://pouvoirslocaux.wallonie.be>





## Extension de la maison communale de Braives

L'objectif principal visait à étendre et à améliorer la qualité du service à la population par le biais de la construction de nouveaux locaux qui viendraient prendre position sur ceux existants au préalable.

Ces travaux ont permis la création de trois niveaux qui permettent dorénavant un meilleur accueil du public et une meilleure accessibilité à l'administration communale.

Une des pièces maîtresses de ce projet est l'ascenseur. Pour permettre son implantation au cœur même du bâtiment, d'importants travaux d'étaisements ont été réalisés. De même, vu la proximité des maçonneries latérales, l'entrepreneur a été contraint d'avoir recours à l'utilisation d'éléments métalliques spécifiques.

De nombreuses baies vitrées ont été également réalisées. Elles permettent à présent à la lumière naturelle de se répandre dans un bâtiment assez sombre à l'origine.

A l'extérieur, on constate une évidente harmonie du bâtiment avec les maisons voisines de l'administration communale de Braives.



La couverture du bâtiment est en ardoises naturelles identiques à l'existant.

Les gouttières sont en zinc rectangulaire pré-patiné tandis que les menuiseries extérieures sont en bois, le bardage étant réalisé en Afzélia.

## Extension de la maison communale de Braives

**Lieu:** Braives

**Coût:** 743.330 €

**Intervention du SPW:** 463.990 €

**Maître d'ouvrage:** Commune de Braives

**Auteur de projet:** Atelier d'architecture Grondal & Associés et Pierre Bergerger.

**Entrepreneur:** s.a. Goosens-Pirenne et Sowaco s.a.

**Techniques spéciales et stabilité:** Bureau d'études Pierre Berger

**Coordinateur sécurité/santé:** Neos Bel.

**Occupation:** 40 personnes

**Chauffage:** Pellets

**Traitement de l'air:** grilles de ventilation

**Implantation:**

